

MASTER SCIENCES SOCIALES (MA ScS)

Pilier principal Sociologie	90 ECTS			
30 ECTS du tronc commun, 30 ECTS dans l'orientation, 30 ECTS mémoire	ECTS	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
<i>1^{ère} et 2^{ème} année</i>				
PILIER SOCIOLOGIE	30			
Analyse des transformations socio-économiques (oblig.) (min. 10 ECTS)				
<i>Questions économiques et enjeux sociaux (Hainard)</i>	5	A	2	éval. int.
<i>Analyse comparative des Etats providences et des politiques d'insertion (1 an sur 2, se donnera au semestre de printemps 2014) (Suter)</i>	5	P 2014	2	éval. int.
<i>Inégalités, consommations et modes de vies (1 an sur 2, se donnera au semestre d'automne) (Hainard)</i>	5	A	2	EX.O15'
<i>Conflits socio-politiques et développements (Plagnat)</i>	5	A	2	éval. int.
<i>Démographie et changements sociétaux (Wanner)</i>	5	A	2	éval. int.
<i>Sociologie politique de l'action publique (Rossini)</i>	5	P	2	éval. int.
<i>Autres cours transversaux ou séminaires interdisciplinaires à choix pris dans le Tronc commun ou autre cours de sociologie pris dans une autre université suisse</i>	5	A ou P	2	éval. int.
Méthodes d'analyse empirique (oblig.) (min. 10 ECTS)				
Enseignement obligatoire :				
<i>Ateliers des mémorants (Hainard/Crevoisier/Suter)</i>	-	A et P	1	-
Enseignements au choix :				
<i>Analyse quantitative des transformations sociales I (TC) (prérequis : Statistique I et II ou équivalent) (Voll)</i>	5	A	2	éval. int.
<i>Analyse quantitative des transformations sociales II (prérequis : Analyse quantitative des transformations sociales I) (TC) (Voll)</i>	5	P	2	éval. int.
<i>Autres séminaires de méthodes à choix pris dans le Tronc commun</i>	5 à 10	A ou P	2	éval. int.
<i>Stages (5 ECTS pour 1 mois, MA 90 ECTS / 15 ECTS pour trois mois, MA 120 ECTS) (Hainard)</i>	5 à 15	-	-	éval. int.
<i>10 ECTS sont encore à choisir, dont 5 ECTS peuvent être pris dans une autre Université suisse ou sous forme de stage (voir condition avec le prof. responsable)</i>	10	A ou P		selon ens.
MEMOIRE	30			
(voir note 1)				
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)	30			
L'étudiant-e complète son tronc commun de manière à obtenir au total: <ul style="list-style-type: none"> ○ 15 ECTS en "cours transversaux: Concepts et notions" ○ 10 ECTS en "méthodes" ○ 5 ECTS en "séminaires interdisciplinaires" 				
Total 1ère et 2ème année	90			

Pilier principal Sociologie	60 ECTS			
10 ECTS du tronc commun, 20 ECTS dans l'orientation, 30 ECTS du mémoire	ECTS	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
<i>1^{ère} et 2^{ème} année</i>				
ORIENTATION SOCIOLOGIE	20			
2 cours à choix à 5 ECTS en « Analyse des transformations socio-économiques »	10		A ou P	selon ens.
2 cours à choix à 5 ECTS en « méthodes d'analyse empirique »	10		A ou P	selon ens.
MEMOIRE	30			
(voir note 1)				
TRONC COMMUN (cf. plan d'études du tronc commun)	10			
10 crédits à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires)	10		A ou P	selon ens.
Total 1ère et 2ème année	60			

Pilier secondaire Sociologie	30 ECTS			
10 ECTS du tronc commun, 20 ECTS dans l'orientation	Crédits	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
<i>1^{ère} et 2^{ème} année</i>				
ORIENTATION SOCIOLOGIE	20			
2 cours à choix à 5 ECTS en « Analyse des transformations socio-économiques »	10		A ou P	selon ens.
2 cours à choix à 5 ECTS en « méthodes d'analyse empirique »	10		A ou P	selon ens.
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)	10			
10 ECTS à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires	10		A ou P	selon ens.
Total 1ère et 2ème année	30			

Remarques générales sur le master ScS et ses piliers à 30 crédits ECTS, 60 crédits ECTS ou 90 crédits ECTS

- Les étudiant-e-s peuvent combiner deux disciplines (p.ex. pilier principal: Sociologie et pilier secondaire: Géographie) – ou combiner un pilier (p.ex. sociologie) avec un pilier d'un autre master de la FLSH (p.ex. histoire / philosophie).
- Plusieurs enseignements proposés dans le tronc commun interdisciplinaire sont également des enseignements obligatoires ou à option des piliers. L'étudiant-e est donc invité-e dès le départ à réfléchir au programme qu'il/elle entend suivre afin de satisfaire aux conditions de réussite du plan d'études, sachant qu'un même enseignement ne peut faire l'objet de deux validations dans des contextes différents.
- D'entente avec le ou la responsable du Master ou du pilier, l'étudiant-e peut, dans le cadre d'un MA ScS à 90 crédits ECTS, valider jusqu'à 5 crédits ECTS (1 crédit ECTS = 25 à 30 heures de stage + rapport) de stage dans son tronc commun interdisciplinaire ou dans son pilier.
- Dans le cadre d'un MA ScS à 120 crédits ECTS, l'étudiant-e peut, d'entente avec le ou la responsable du Master ou de pilier faire valider jusqu'à 30 crédits ECTS de stage
- Crédits libres orientés: il est possible de faire valoriser un cours (au maximum 5 crédits ECTS) pris dans une autre Université suisse (ainsi que dans l'IUKB (Master en tourisme: <http://www.iukb.ch/?id=222>). Les étudiant-e-s sont prié-e-s de s'adresser au responsable du Master et du pilier avant de faire valider leur choix.

Note 1

Le sujet du mémoire ainsi que les exigences concrètes liées au mémoire (p.ex. colloque ou séminaire pour mémorants) sont à définir en accord avec le/la directeur/trice, en principe au début du 2^{ème} semestre du MA.